

# Site Natura 2000 des "PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS"

## Réunion du Comité de Pilotage du 13 janvier 2014

Sur invitation du Sous-Préfet d'Étampes, le Comité de Pilotage du site NATURA 2000 des « Pelouses Calcaires du Gâtinais » s'est réuni le 13 janvier 2014 à la D.D.T. - subdivision d'Étampes.

### *Etaient présents :*

Monsieur Ghyslain CHATEL, Sous-préfet d'Étampes et **président de séance**  
Monsieur Gabriel DA COSTA, Conservatoire des E.N.S. au Conseil Général de l'Essonne  
Madame Corinne CARVALHO, Maire de Champmotteux  
Madame Lucile DEWULF, animatrice NaturEssonne  
Monsieur Alexandre EMERIT, Parc Naturel Régional du Gâtinais Français  
Madame Lucile FERRIOT, Chargée de mission à NaturEssonne  
Madame Camille GUERIN, Parc Naturel Régional du Gâtinais Français  
Monsieur David HERMAN, Chambre d'Agriculture Interdépartementale  
Monsieur Gérard LUQUET, association A.S.H.J.A.  
Monsieur Patrick MAILLARD, Fédération interdépartementale des Chasseurs d'Ile-de-France  
Madame Patricia MICHEL, Direction Départementale des Territoires  
Monsieur Julien MONDION, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien  
Monsieur Gilles NAUDET, Pro Natura Ile-de-France  
Monsieur Olivier PATRIMONIO, D.R.I.E.E. Ile-de-France  
Monsieur François-Xavier SAINTONGE, chef de bureau à la Direction Départementale des Territoires  
Madame Corinne SIMON, Sous-préfecture d'Étampes



M. CHATEL ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. le bilan de l'animation sur l'année 2013,
2. les perspectives d'animation en 2014.

### ***Bilan de l'animation 2013***

Lucile FERRIOT rappelle brièvement l'historique de la désignation du site, les espèces prioritaires des pelouses calcaires et le contexte particulier de l'année 2013, période de transition avec le changement de la chargée de mission.

Puis elle présente l'animation réalisée sur les pelouses calcaires ; elle évoque tout d'abord les contrats signés sur le site : 3 contrats achevés, deux contrats en cours de la SCEA DU PARC (M. DEQUEANT) et un nouveau contrat signé en 2013 avec le même propriétaire pour la réalisation de panneaux d'information et barrières.

Gabriel DA COSTA remarque que sur les panneaux à poser par M. DEQUEANT, il manque le logo du FEADER.

Des chantiers nature ont été organisés soit avec des bénévoles soit avec le lycée horticole d'Igny, pour l'entretien et/ou la restauration de pelouses. Un travail a également été mené par l'animatrice pour la communication autour de la charte et des actions menées sur les sous-sites.

Mme CARVALHO ne se souvient pas avoir eu connaissance du chantier nature organisé sur sa commune.

Lucile FERRIOT lui confirme qu'un courrier a été envoyé à la mairie, pour solliciter l'autorisation de brûlage de déchets verts.

Gabriel DA COSTA signale que TECOMAH recherche également des chantiers nature, pour y participer.

Vous retrouverez le détail de la présentation réalisée par Lucile FERRIOT dans le diaporama joint à ce compte-rendu.

Gabriel DA COSTA présente les actions de gestion menées sur le sous-site de la « Petite Vallée » à Puiset-le-Marais. Une étude a été menée par le CNPN, restituée au Conseil Général en 2013 ; elle permettra de définir des actions pour 2014.

Julien MONDION précise qu'une quinzaine d'espèces patrimoniales floristiques ont été dénombrées sur Puiset-le-Marais et Valpuseaux.

Lucile FERRIOT évoque les visites organisées sur le site avec le Conseil Général et l'O.N.F., pour une collaboration utile et concertée du site. Il a été évoqué par l'O.N.F. que la conservation d'un certain nombre de pins était nécessaire pour permettre le développement de la juniperaie et une fois qu'ils ont atteint une taille conséquente, on peut couper les pins.

### ***Perspectives d'animation pour 2014***

Les actions menées en 2013 devront se poursuivre en 2014, car la tâche est importante.

La collaboration avec le Conseil Général sur le site de la « Petite Vallée » sera pérennisée.

L'accent sera mis sur la communication, avec la rédaction d'une nouvelle lettre d'information et la mise à jour des sites Internet.

Les chargées de mission de NaturEssonne indiquent qu'elles souhaitent harmoniser les protocoles de suivis scientifiques sur les deux sites de pelouses et ce, afin d'être plus polyvalentes et assurer la continuité des suivis en cas de changement de l'une ou l'autre des animatrices. 2014 sera une année test pour la mise en place de ces protocoles.

M. CHATEL remercie les participants et lève la séance.

